

# Synthèse

## ATELIER 3

Nom du responsable PNF : **Gilles LANDRIEU**

Président : **Jacques PORTECOP**

Animateur : **Pierre COMMENVILLE**

La biodiversité terrestre est au cœur de la préoccupation des parcs nationaux. En effet, énormément de questionnements, un bouillonnement d'idées et beaucoup de passion. Toutes les questions actuelles sur la biodiversité ont été abordées, de la question de la préservation de l'agro-biodiversité, la biodiversité des produits cultivés, à celle de la diversité génétique à l'intérieur de certaines espèces mais aussi à celles des modes de recherches scientifiques les plus novateurs. . Ce qui indique clairement que les parcs sont un échantillon représentatif des problématiques et des menaces qui se posent aujourd'hui sur la biodiversité.

Les travaux de l'atelier ont été menés en 2 parties. La première partie a été consacrée à la connaissance et au suivi des actions menées dans les parcs et en particulier les obstacles rencontrés à ces actions, tout en essayant d'y'apporter des réponses concrètes.

La deuxième partie a été consacrée aux menaces.

La première idée développée dans l'atelier est que la biodiversité est devenue effectivement la grille de lecture de la préservation des patrimoines naturels dans les parcs nationaux français malgré la loi de 2006 évoquant le patrimoine naturel. Cette grille de lecture est un concept assimilé par tous, et nous considérons que c'est une chance que ce concept soit passé dans le langage courant, soit assimilé. Notre constat est nous partageons non seulement les objectifs mais la façon de les atteindre pour lutter contre les menaces de la biodiversité.

La place de l'homme a également été abordée car il est partie intégrante, avec des actions plus ou moins *impactantes*, plus ou moins fortes sur la vie. La biodiversité c'est la vie, c'est le tissu vivant de la planète.

La réflexion a consisté également à savoir quels suivis possibles pour passer d'un concept de protection du patrimoine naturel à un concept de préservation ou restauration. La conclusion est qu'il faut passer des inventaires aux suivis autant pour les parcs nouveaux que pour les parcs qui ont 40 ans d'âge.

Sur cette première idée la biodiversité grille de lecture, un premier besoin a été défini. Il s'agit la coopération. Il est évident que les parcs ne peuvent pas mettre en place des suivis de la biodiversité, de son érosion tout seul et surtout pas chacun dans son coin. Cette coopération serait utile en particulier pour les deux nouveaux parcs, les parcs tropicaux qui parfois n'ont pas de référentiel et parfois des bases scientifiques fragiles.

La seconde réflexion qui s'est dégagée très vite est qu'il faut conforter l'approche scientifique de l'action des parcs nationaux. La loi de 2006 est très claire à ce sujet. Les scientifiques donnent des grilles d'approche de la biodiversité à trois niveaux d'organisation : la vie celle des écosystèmes, celle des espèces, celle des patrimoines génétiques à l'intérieur des espèces. Il faut donc apporter connaissance, suivi et action sur ces trois niveaux. Mais aussi conforter l'approche scientifique c'est à dire dans certains cas, aider la recherche scientifique. C'est un paradigme qui n'était pas présent à la naissance des parcs nationaux a été développé au cours de notre atelier. Aider la recherche c'est par exemple le projet d'inventaire généralisé et le suivi de la biodiversité mené dans le parc national du Mercantour, mais aussi aider les taxonomistes à pourvoir être relayés dans le temps, à passer leurs informations et à avoir des moyens pour travailler. Donc conforter l'approche scientifique c'est aussi aider la recherche. Il est évident qu'une montée en puissance des conseils scientifiques, présent au plus près du terrain (échange avec les agents de terrain), est indispensable. Cette montée en puissance permettrait de les intégrer d'avantage sur le territoire des parcs.

Il faudrait également investir les réseaux pour l'approche scientifique, c'est-à-dire en particulier utiliser Parcs Nationaux de France.

Troisième idée est le constat que protéger l'espace cœur des parcs ne suffit pas à freiner l'érosion de la biodiversité. Les menaces sont extérieures et sortir du cœur, traduire les réponses aux menaces de la biodiversité - altération des habitats, surexploitation des espèces, pollution, changement climatique, espèce invasive - c'est traduire une politique en objectifs dans le cœur mais aussi dans l'ère d'adhésion.

La menace la plus importante dans les parcs nationaux est celle de destruction, d'altération, de fragmentation des habitats et elle est une réelle inquiétude. Et donc, une inquiétude sur le temps de travail à venir sur la charte pour que cette menace soit bien prise en compte et notamment dans ce qui va être proposé pour gérer les grands aménagements structurants de l'espace.

Il faut inventer une éthique de la biodiversité, la faire partager, augmenter notre aire d'influence pour que justement protéger l'espace cœur et investir l'aire d'adhésion, ça ne se décrète pas mais ça se partage.

Le parc ne peut pas être le seul outil de préservation de la biodiversité. En effet, les menaces sur la biodiversité dépassent très largement l'ancrage territorial des parcs comme la pollution, les changements climatiques. Néanmoins sur toutes ces menaces, les parcs sont un apport. Ils sont un levier d'action grâce à la communication et l'implication des populations même si sur les changements climatiques ou sur la pollution, les approches sont moins actives, moins pragmatiques.